

## Trophées du numérique public : Le conseil départemental de Loir-et-Cher primé pour sa Cité du numérique

Ce jeudi 4 décembre, le conseil départemental de Loir-et-Cher a été distingué à l'occasion de la cérémonie de remise des Trophées du numérique public organisée par le Groupement d'intérêt public RECIA (GIP RECIA). Une distinction qui vient mettre en lumière et récompenser l'un des projets phares portés et mis en œuvre par le département : la Cité du numérique de Blois.

Le 17 mars 2025, le conseil départemental de Loir-et-Cher inaugurait avec joie et fierté la Cité du numérique de Blois. Un projet d'envergure, qui vise notamment à réduire la fracture numérique en offrant à tous un accompagnement adapté pour bien maîtriser les outils numériques. Il a aussi pour ambition de permettre aux Loir-et-Chériens de tirer pleinement profit des opportunités offertes par le numérique, en particulier en matière d'insertion sociale et professionnelle. Enfin, ce projet ancre pleinement le Loir-et-Cher dans un écosystème numérique plus vaste, afin que les actions liées au numérique soient accessibles à tous et ne restent pas concentrées dans les territoires métropolitains.

Ce jeudi 4 décembre, cette réalisation a été saluée par le GIP RECIA et a permis au département de Loir-et-Cher d'être lauréat des Trophées du numérique public, dans la catégorie « Innovation numérique ». Une distinction qui valorise une initiative novatrice, au service du territoire et de ses habitants, pour un usage raisonné et éclairé du numérique et de ses outils. Un lieu d'utilité publique qui, depuis son ouverture, a déjà accueilli de très nombreux Loir-et-Chériens à l'occasion de conférences, d'ateliers, de formations, etc. autour du numérique et de ses usages.

Véritable projet de territoire partenarial (porté par le conseil départemental, avec le soutien de l'État et la Région Centre-Val de Loire), la Cité du numérique regroupe divers acteurs du numérique à l'échelle départementale : une école d'apprentissage du code informatique (La F@brique numérique 41), des entreprises dédiées au numérique, une agence d'attractivité, ou encore l'association Loir-et-Cher Tech (qui contribue à la gestion et à l'animation de la Cité). Elle permet également de démocratiser les usages liés au numérique grâce à sa salle de formation, sa salle de créativité ou encore son laboratoire d'expérimentation mettant à disposition une imprimante 3D, un studio d'enregistrement de vidéos et de podcasts, etc.

Depuis le mois d'octobre 2025, la Cité du numérique abrite également « Les Gardiens du numérique », un jeu immersif co-créé par le Groupe VYV et la CNIL, destiné à sensibiliser les enfants de 9 à 16 ans aux défis de la citoyenneté en ligne. Jeux vidéo, vie privée, cyberharcèlement, infos, mécanismes de l'influence... Inspiré de faits réels, ce jeu ludique et éducatif aide les jeunes à devenir des citoyens numériques éclairés.

La Cité du numérique contribue ainsi la création d'un cercle vertueux au bénéfice de l'inclusion numérique, des habitants et des forces vives du territoire.

« La Cité du numérique est un lieu ouvert à tous qui permet sensibilisation, formation, expérimentation, partage de bonnes pratiques et donne accès à des ressources. Il est important que le numérique ne constitue pas une source de fracture. Il offre des perspectives diverses qu'il est intéressant de transformer en opportunités, notamment en matière de développement et d'insertion. Le conseil départemental est fier d'avoir concrétisé ce beau projet, utile à de nombreux Loir-et-Chériens, et honoré d'avoir, pour cela, reçu ce Trophée du numérique public », a déclaré Philippe Gouet, président du conseil départemental.